

Secteurs d'activité

- Collectivités locales et territoriales
- Services d'archives, publics et privés
- Entreprises industrielles et commerciales, banques, compagnies d'assurances
- Sociétés d'archivage et de numérisation
- Organisations professionnelles, syndicats, caisses d'assurances et de prévoyance
- Institutions consulaires (chambres de commerce)
- Associations

Métiers

- Archiviste
- Attaché(e) territorial(e) de conservation
- Chargé(e) d'études documentaires
- Coordonnateur(trice) de projets culturels

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômés de Lille 3, rendez-vous sur : <http://ofive.univ-lille3.fr/pages/insertion.html>

Poursuites d'études

Après votre Master, vous pourrez passer le concours d'attaché territorial de conservation et/ou de chargé(e) d'études documentaires.

Une préparation à ces concours est assurée dans le cadre de la formation.

Leur Parcours

“ Anne

ARCHIVISTE

Service Archives et Documentation de la SNCF à Paris. ”

“ Amandine

ARCHIVISTE ITINÉRANTE

Centre de gestion de l'Oise (CDG60). ”

“ Clémentine

ATTACHÉE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

Responsable du service Archives Documentation, Rueil-Malmaison (92). ”

Responsable de la formation

- Matthieu DE OLIVEIRA
matthieu.deoliveira@univ-lille3.fr

Contact administratif

- UFR des Sciences historiques, artistiques et politiques
Bât. A, niveau Forum - 1
Tél : (33) 03 20 41 62 76 - ufr-histoire.Masterpro@univ-lille3.fr

Modalités pratiques de candidature

L'Association des étudiants du Master « Archives » peut vous conseiller dans vos démarches de recherche de Masters.

asso.arcalille@gmail.com et <http://arca-lille.e-monsite.com/accueil.html>

Dossier de candidature (accès Master 1 et 2)

- Téléchargez le dossier de candidature sur le site : www.formations.univ-lille3.fr et si besoin le formulaire de validation des acquis

Vous êtes de nationalité étrangère et vous venez étudier à Lille 3 dans le cadre d'un programme d'échange

- Rendez-vous sur : www.univ-lille3.fr/fr/international/venir-etudier/programme-echange/

Vous êtes de nationalité étrangère et vous venez étudier à Lille 3 à titre individuel

- Rendez-vous sur : www.univ-lille3.fr/fr/international/venir-etudier/individuel/
- Contact : Bureau d'Accueil des Étudiants Internationaux (BAEI)
Tél.: (33) 03 20 41 60 29 ou 66 59 - baei@univ-lille3.fr

NB : une compétence attestée en français est exigée.

Formation continue

- Vous avez arrêté vos études depuis 2 ans ou plus, vous êtes salarié(e), demandeur(euse) d'emploi, non salarié(e).
 - Vous pouvez accéder à l'ensemble de nos formations au titre de la FC.
 - Vous pourrez vous inscrire selon les modalités de gestion de la FC : CIF, DIF, PARE... ou à titre individuel : « reprise d'études ».

Plus d'infos sur les inscriptions

- Rendez-vous sur www.univ-lille3.fr, rubrique Études > S'inscrire
- ou contactez la Division Administrative des Études et de la Vie Universitaire (DAEUV)
Maison de l'Étudiant, entrée A8, 1^{er} étage - scolarite@univ-lille3.fr

Pour s'informer, s'orienter, aller vers l'emploi

SUAIO

Accueil, Information, Orientation
Tél. : (33) 03 20 41 62 46
Fax : (33) 03 20 41 61 97
sio@univ-lille3.fr

<http://suai0.univ-lille3.fr>

Horaires d'ouverture : lundi 14h00 / 17h00,
mardi au jeudi 9h00 / 12h00 - 14h00 / 17h00

BAIP

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

sip@univ-lille3.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi
9h00 / 12h00 - 14h00 / 17h00

Fermeture : vacances de Noël, d'hiver, de printemps et au mois d'août
Maison de l'Étudiant, Entrée A8

Formation continue

Conseil, Orientation, Aide à la décision :
(33) 03 20 41 64 57 ou 72 78
fcep.vda@univ-lille3.fr

Gestion administrative :
Élaboration de devis, convention, dossiers CIF, DIF, PARE, bourses
Ingrid ANSIAUX

ingrid.ansiaux@univ-lille3.fr
(33) 03 20 41 74 55

Suivi des dossiers :
Ingrid ANSIAUX
ingrid.ansiaux@univ-lille3.fr
(33) 03 20 41 74 55

Validation des acquis :
Pour accéder à un niveau de formation en l'absence du diplôme qui permettrait un accès de plein droit (VAP 85)

Pour obtenir tout ou partie d'un diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE)
(33) 03 20 41 66 47
suvac@univ-lille3.fr

Coordonnées de Lille 3

Domaine Universitaire
du Pont-de-Bois
Rue du Barreau - BP60149
59653 Villeneuve d'Ascq cedex

Pour un envoi postal, ne pas oublier de mentionner le service auquel vous vous adressez.

Métro : ligne 1, station « Pont de bois »

<http://www.univ-lille3.fr>

Responsable de la rédaction : Marine BENOIT - Coordination : SUAIO - Maquette et réalisation : C. Châle Communication - Impression : Impimerie Lille 3 - Document non contractuel - Imprimé en Mars 2012



SCIENCES HISTORIQUES

Archéologie, Patrimoine, Archives
Monde du Travail et Archivistique



Master 1 - Master 2

Objectifs de la formation

Vous souhaitez travailler à la valorisation patrimoniale des entreprises, associations ou institutions de diverses natures ? **Le Master Monde du travail et Archivistique** vous propose une solide formation en histoire, en archivistique et sur les questions relatives au patrimoine pour vous préparer au concours d'attaché territorial de conservation du patrimoine (spécialité archives), qui permet d'intégrer le cadre A de la fonction publique des collectivités territoriales ou chargé(e) d'études documentaires.

Dans le cadre de votre activité, vous serez amené(e) à promouvoir le patrimoine, la culture, et la mémoire d'une région, d'une branche industrielle, d'une activité artisanale ou agricole, d'une entreprise ou d'une institution dans le cadre d'une stratégie de valorisation du passé.

Vous serez également chargé(e) d'expertiser, en liaison étroite avec des partenaires institutionnels (Service de l'inventaire, DRAC) les fonds archivistiques de diverses entreprises, disparues ou en activité, d'une région ou d'un département.

Compétences visées

- Conduire et mettre en œuvre des projets de développement et de valorisation
- Présenter des capacités de gestion administrative et d'encadrement
- Posséder une solide culture générale et de bonnes connaissances historiques générales et du monde contemporain en particulier
- Avoir des notions juridiques générales et connaître les pratiques administratives, l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales
- Accumuler des connaissances en finances publiques, droit budgétaire, comptabilité et gestion des établissements
- Maîtriser les procédures administratives et les montages budgétaires dans le domaine concerné
- Maîtriser les concepts liés au patrimoine
- Posséder une excellente connaissance des institutions culturelles
- Animer et coordonner des actions dynamiques dans les domaines de la culture et du patrimoine,
- Savoir expertiser la collecte, le classement et la valorisation des archives

Conseils pour bien préparer votre entrée en Master

- Prévaliez-vous d'une expérience préalable dans un service d'archives.

Conditions d'accès

En MASTER 1

- Vous êtes titulaire d'une Licence Histoire de l'Art et Archéologie ou d'Histoire.

Vous pouvez poser votre candidature en Master 1 « Monde du travail et Archivistique ».

- Vous avez des diplômes différents (français ou étranger), une solide expérience personnelle ou professionnelle.

Vous pouvez poser votre candidature en Master 1 « Monde du travail et Archivistique » en incluant le formulaire de validation des acquis.

En MASTER 2

- Vous êtes titulaire du Master 1 « Monde du travail et archivistique ».

Vous pouvez vous inscrire en Master 2 « Monde du travail et Archivistique » sur décision du jury.

- Vous êtes titulaire d'un Master 1 équivalent. Vous pouvez poser votre candidature en Master 2 « Monde du travail et Archivistique ».

- Vous avez des diplômes différents (français ou étranger), une solide expérience personnelle ou professionnelle en tant qu'agent titulaire de la fonction publique ou membre du secteur associatif désireux d'élargir le champ de vos compétences ou d'accéder à un échelon supérieur par promotion interne.

Vous pouvez poser votre candidature en Master 2 « Monde du travail et Archivistique » en incluant le formulaire de validation des acquis.

Modalités de candidature en Master

Capacité d'accueil en M1/M2 : 35 étudiants

Le dossier de candidature comprendra :

- votre cursus universitaire et les résultats obtenus depuis le baccalauréat (joindre le descriptif et les relevés de notes)
- le détail de vos activités professionnelles (stages et missions réalisées en France et/ou à l'étranger)
- la rédaction d'une lettre de motivation et CV
- les justificatifs d'expériences (par ex : contrat de travail) ainsi que tout document pouvant attester de l'expérience acquise.

Entretien

Si votre dossier de candidature est retenu, vous serez convoqué(e) à un entretien au cours duquel vous ferez état de votre motivation et de la validité de votre projet.

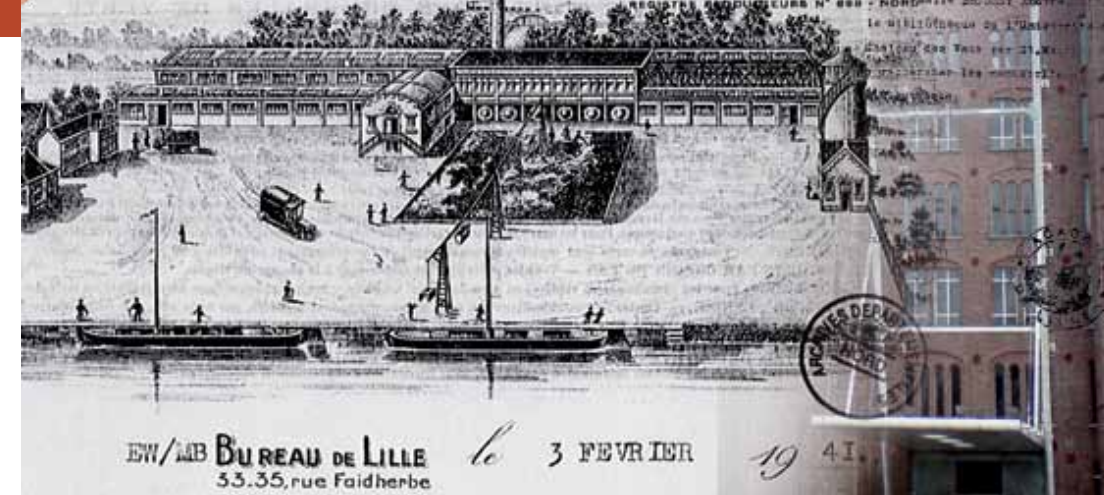
Organisation de la formation

- En Master 1 : environ 300 heures* de formation jusqu'en février puis stage de 3 mois à partir de mars.
- En Master 2 : environ 300 heures* de formation jusqu'en février puis stage de 4 mois minimum à partir de mars.

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif.

MASTER 1 - Semestres 1 et 2	60 ECTS
Notion du patrimoine + conférences	6 ECTS
Séminaire de recherche	3 ECTS
Histoire industrielle de la France, du XVIII ^e siècle à nos jours	6 ECTS
Archivistique générale et du Monde du travail	12 ECTS
Institutions publiques de la France	6 ECTS
Droit administratif et de spécialité	3 ECTS
Gestion administrative et finances publiques	3 ECTS
Préparation aux concours et à la note de synthèse - Découverte du monde des archives et du patrimoine	6 ECTS
Langue vivante	6 ECTS
Stage (3 mois) et rapport de sensibilisation professionnelle	9 ECTS

MASTER 2 - Semestres 3 et 4	60 ECTS
Histoire des Archives + conférences	6 ECTS
Politiques culturelles de la France	3 ECTS
Archivistique approfondie et du Monde du travail	12 ECTS
Patrimoine industriel	12 ECTS
Nouvelles technologies appliquées aux archives	6 ECTS
Préparation à la professionnalisation et découverte du monde des archives et du patrimoine Séminaires de recherche	6 ECTS
Langue vivante	6 ECTS
Stage (4 mois minimum) et rapport d'insertion professionnelle	9 ECTS



Aide à la réussite

- Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé pour les stages, les travaux personnels et les mémoires de sensibilisation et d'insertion professionnelle.

Vous êtes en reprise d'études ?

- Votre emploi du temps pourra tenir compte de vos contraintes professionnelles et personnelles.
- Vous pourrez suivre simplement des unités de formation « à la carte » selon un projet particulier sans recherche de diplôme.

Aide à la mobilité internationale

- Saisissez l'opportunité d'effectuer un séjour d'études en Europe (Erasmus) et dans d'autres aires géographiques (Amérique latine, Afrique, Australie, Canada, Chine, États-Unis, Japon...) dans le cadre de différents accords de coopération. Plus d'infos sur : www.univ-lille3.fr/fr/international/etudier-etranger/

Vie étudiante

- Vous cherchez des informations sur les bourses et aides financières, sur l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, sur le logement, la santé, le sport ou les associations étudiantes de Lille 3 ?

Rendez-vous sur le site de Lille 3, rubrique Campus :

www.univ-lille3.fr/fr/campus/

ou adressez-vous au Bureau de la Vie Étudiante, maison de l'étudiant, site du Pont-de-Bois

Aide à l'insertion professionnelle

Vous aurez, au cours de votre Master, à finaliser votre projet professionnel et à préparer votre insertion.

- Vous effectuerez, en Master 1, un stage de sensibilisation professionnelle et, en Master 2, un stage d'insertion professionnelle dans un dépôt d'archives.

- Vous recevrez une formation dispensée par des professionnels des Archives nationales du monde du travail, des Archives départementales et des Archives communales de la région.

- Vous pourrez profiter des différents services proposés par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle.

- Consulter les offres de stages et d'emplois mises à votre disposition.
- Participer aux ateliers de recherche de stages et d'emplois (CV, lettres de motivation, préparation à l'entretien...).
- Assister aux ateliers de connaissance du marché du travail (contrat de travail, analyse du marché de l'emploi...).

- Vous pourrez bénéficier d'un suivi si vous faites le choix de réaliser un stage à l'étranger, de créer votre activité ou d'effectuer votre dernière année d'étude en contrat de professionnalisation.